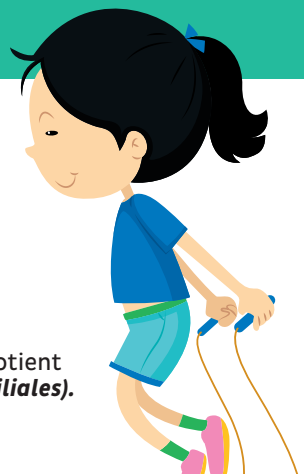


Les tarifs des activités périscolaires

Suite à une décision administrative du 19 janvier 2021

Les tarifs des activités périscolaires sont fixés en fonction du Quotient familial (QF). Le QF est établi par la CAF (**Caisse d'allocations familiales**). Il dépend des ressources et de la composition de chaque famille. Le site Internet de la CAF détaille le mode de calcul : **caf.fr**



Quotient familial	PÉRISCOLAIRE DU MATIN	RESTAURATION SCOLAIRE		PÉRISCOLAIRE DU SOIR ET AIDE AUX DEVOIRS	PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN
	Tarif ¹ à la séance	Tarif ¹ d'un repas (ou d'un plateau repas hypoallergénique ²)	Tarif ¹ d'un panier repas fourni par la famille ²	Tarif ¹ horaire	Tarif ¹ par matinée
De 0 à 500	0,82 €	1,00 €	0,62 €	0,30 €	1,35 €
De 501 à 650	0,88 €	1,81 €	0,84 €	0,57 €	2,57 €
De 651 à 800	0,93 €	2,62 €	1,04 €	0,83 €	3,74 €
De 801 à 950	0,98 €	3,43 €	1,25 €	1,08 €	4,86 €
De 951 à 1100	1,03 €	4,09 €	1,45 €	1,33 €	5,99 €
De 1101 à 1300	1,13 €	4,45 €	1,79 €	1,61 €	7,25 €
De 1301 à 1500	1,24 €	4,90 €	2,00 €	1,86 €	8,37 €
De 1501 à 1700	1,33 €	5,27 €	2,26 €	2,11 €	9,50 €
De 1701 à 1900	1,43 €	5,71 €	2,53 €	2,36 €	10,62 €
1901 et plus	1,56 €	6,09 €	2,76 €	2,64 €	11,88 €

¹ Tarifs applicables aux familles messines et aux enfants scolarisés en ULIS et UPE2A

² En cas d'allergie alimentaire :

Les enfants allergiques peuvent bénéficier, sous réserve de la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI), et en fonction des prescriptions de l'allergologue :

- soit d'un plateau repas hypoallergénique fourni par la cuisine centrale,
- soit d'un panier repas fourni par la famille dont les modalités sont détaillées dans un engagement signé par la famille.

Dans ce cas, il est proposé un rendez-vous aux familles pour fixer les modalités de mise en œuvre du PAI.

Pour tout renseignement : Allo Mairie 0800 891 891 (appel et service gratuits)

Tarifs pour les enfants non messins

Tarif d'un repas ou d'un plateau hypoallergénique pour un enfant non messin :	7,73 €
Tarif d'un panier repas fourni par la famille :	6,34 €
Tarif d'un repas pour un enfant scolarisé dans un organisme extérieur :	4,70 €
Tarif à la séance pour un enfant non messin pour le périscolaire du matin :	1,56 € par séance
Tarif horaire pour un enfant non messin pour le périscolaire du soir :	2,64 € par heure
Tarif à la matinée pour un enfant non messin pour le périscolaire du mercredi matin :	11,88 € par matinée



Renseignements :

Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel gratuits



Metz, Ville éducatrice
Metz, Ville amie des enfants

metz.fr
→ Espace famille